



Collège  
Édouard-Montpetit  
École nationale d'aérotechnique

**602-102-MQ**  
**AUTOMNE 2010**  
**Langues**

## **PLAN DE COURS**

**COURS :** Langue française et culture

**PROGRAMME :** Tous les programmes

**DISCIPLINE :** 604 Langues

**PONDÉRATION :** Théorie : 2                      Pratique : 1                      Étude personnelle : 3

<b>Professeur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Duchaine, Diane	C-163B	4738	diane.duchaine@college-em.qc.ca

### **PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

<b>Coordonnateur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Petring, Jane	C-163B	4739	jane.petring@college-em.qc.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

L'apprentissage du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants de niveau collégial. L'enseignement de cette langue vise à habilitier l'élève à « communiquer efficacement en français avec ses concitoyens et concitoyennes. Il contribue ainsi à lui permettre de comprendre et de partager des acquis culturels et sociaux, ainsi que d'en discuter. »

Afin de fournir un enseignement adapté aux différents niveaux de compétence linguistique des étudiants, les cours de français langue seconde sont répartis en quatre ensembles comptant deux blocs chacun. Le premier (bloc A), « qui fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. »

Le 602-102-03 correspond au bloc A du troisième des quatre ensembles de cours. Il s'adresse à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au secondaire et ayant une bonne connaissance de la langue parlée et écrite.

Ce cours est préalable absolu au cours suivant du Bloc B.

## OBJECTIF MINISTÉRIEL OU COMPÉTENCE

### Énoncé de la compétence :

Communiquer avec aisance en français courant.

### Éléments de la compétence:

1. Rédiger un texte de complexité moyenne.
2. Réviser et corriger un texte de complexité moyenne.
3. Commenter un texte écrit de complexité moyenne.
4. Produire un texte oral planifié de complexité moyenne.

## STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

### Les méthodes d'enseignement suivantes seront utilisées:

Exposés magistraux portant sur des notions avancées de la grammaire française et sur des thématiques permettant à l'étudiant de comprendre et de partager les réalités et enjeux du fait français tel qu'il se manifeste au Québec. L'étudiant sera par la suite appelé à s'exprimer sur ces questions oralement et par écrit;

Présentation et exploitation de documents écrits, sonores, audio-visuels ou multimédias visant à favoriser une prise de contact avec la langue cible utilisée en contexte et une réappropriation de celle-ci;

Mise sur pied de diverses activités (ateliers de conversation et d'écriture, discussions, panels, lectures dirigées et commentées) visant le développement de l'expression orale et écrite.

### Les activités d'apprentissage seront basées sur la participation active. Parmi celles-ci figureront:

Le visionnement, l'écoute et l'analyse de documents authentiques (entretiens, reportages, articles de revues et journaux, films, etc.);

La lecture et l'analyse de textes et la rédaction;

Des exercices de compréhension écrite basés sur le repérage, le questionnement, la comparaison, l'analyse grammaticale, lexicale et stylistique;

Du travail d'équipe débouchant sur la présentation de débats et d'exposés oraux. La consultation de sites Internet conçus expressément pour l'amélioration du français écrit.

# PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 1 à 4

## MODULE 1 : CRÉATEURS PHARES ET DIFFUSION CULTURELLE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec le module 1:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un texte de complexité moyenne d'environ 350 mots.</li> <li>Réviser et corriger un texte de complexité moyenne d'environ 350 mots.</li> <li>Commenter un texte écrit de complexité moyenne d'environ 2000 mots.</li> <li>Produire un texte oral planifié de complexité moyenne d'environ 3 minutes.</li> </ol>	<p><b>Communicationnel</b> Compréhension et formulation d'information sur différents acteurs de la création et de la diffusion culturelles; expression d'une opinion motivée sur un événement, une manifestation ou un lieu de diffusion culturelle.</p> <p><b>Lexical</b> Vocabulaire et expressions idiomatiques : vocabulaire de la culture, principalement en regard des moyens de diffusion relevant des nouvelles technologies. Adjectifs et adverbes descriptifs : produits culturels.</p> <p><b>Grammatical</b> Les structures conditionnelles; tournures exclamatives; subordonnées relatives avec <i>qui, que</i> et <i>dont</i>.</p> <p><b>Notionnel (quelques sujets seront abordés parmi les suivants)</b> FFM Télé : Guy Lepage : <i>Un gars, une fille</i>, François Avard : <i>Les Bougons, Les Invincibles, CA</i>, etc. (Lise Bissonnette et la Grande bibliothèque; les Salon(s) du livre.) Robert Lepage et Ex Machina. Guy Laliberté et le Cirque du Soleil. Daniel Langlois et le Complexe Ex-Centris. Phyllis Lambert et le CCA. Jacques Dufresne et l'Encyclopédie de l'Agora.</p>	<p><b>Étude</b> du vocabulaire et des notions grammaticales présentées en classe et dans les documents de référence.</p> <p><b>Préparation</b> des contrôles périodiques par le biais d'<b>exercices</b> de vocabulaire et de grammaire en lien avec les notions abordées en classe.</p> <p><b>Lecture</b> (ou visionnement) de documents portant sur les thèmes étudiés en classe + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> portant sur les idées principales et secondaires de ceux-ci. (Les URL des documents non distribués en classe seront affichées sur l'intranet.)</p> <p><b>Lecture</b> annotée du contenu de Vigneault, pages 9 à 94.</p> <p><b>Rédaction d'un premier jet</b> d'un texte informatif (destiné à des lecteurs étrangers) sur un lieu de création et de diffusion de la scène culturelle québécoise. (La liste des sujets sera établie par le professeur).</p> <p><b>Révision et correction</b> du texte ci-haut à la lumière des commentaires de l'enseignant et avec prise en compte des notions de vocabulaire et de grammaire vues dans le module 1.</p> <p>Le CNA (Ottawa). Le Salon des métiers d'art. Les théâtres : troupes et salles. Les musées et galeries: MBA, MAC, Pointe-à-Callière, Belgo (René Blouin). Maisons de la Culture. Place des Arts, Quartier des spectacles. Salles de cinéma non commerciales (Beaubien, du Parc, Parallèle).</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 5

Exposé oral 1 et examen portant sur le module 2.

## PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 6 à 9

MODULE 2 : QUELQUES FIGURES EMBLÉMATIQUES DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec le module 2 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rédiger un texte de complexité moyenne d'environ 400 mots.</li> <li>2. Réviser et corriger un texte de complexité moyenne d'environ 400 mots.</li> <li>3. Commenter un texte écrit de complexité moyenne d'environ 2500 mots.</li> <li>4. Produire un texte oral planifié de complexité moyenne d'au moins 4 minutes.</li> </ol>	<p><b>Communicationnel</b> Compréhension et narration de faits vécus, observations biographiques; description de traits physiques et de personnalités</p> <p><b>Lexical</b> Vocabulaire et expressions idiomatiques :</p> <p><b>Grammatical</b> Passé simple et présent de narration; imparfait de l'indicatif; concordance des temps du passé; subordonnées complétives et circonstancielles.</p> <p><b>Notionnel</b> Maurice Richard et Le Canadien de Montréal; René Lévesque; Robert Piché; Joseph Armand Bombardier; La famille Molson.</p>	<p><b>Étude</b> du vocabulaire et des notions grammaticales présentées en classe et dans les documents de référence.</p> <p><b>Préparation</b> des contrôles périodiques par le biais d'<b>exercices</b> de vocabulaire et de grammaire en lien avec les notions abordées en classe.</p> <p><b>Lecture</b> (ou visionnement) de documents portant sur les thèmes étudiés en classe + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> portant sur les idées principales et secondaires de ceux-ci. (Les URL des documents non distribués en classe seront affichées sur l'intranet.)</p> <p><b>Lecture</b> annotée du contenu de Vigneault, pages 95 à 174.</p> <p><b>Rédaction d'un premier jet</b> d'un texte informatif (destiné à des lecteurs étrangers) sur un lieu de création et de diffusion de la scène culturelle québécoise. (La liste des sujets sera établie par le professeur).</p> <p><b>Révision et correction</b> du texte ci-haut à la lumière des commentaires de l'enseignant et avec prise en compte des notions de vocabulaire et de grammaire vues dans le module 2.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 10

Examen portant sur le module 2.

## PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 11 à 14

### MODULE 3 : LE PHÉNOMÈNE DE L'HUMOUR AU QUÉBEC

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>En regard avec le module 3 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un texte de complexité moyenne de 450 à 500 mots.</li> <li>Réviser et corriger un texte de complexité moyenne de 450 à 500 mots.</li> <li>Commenter un texte écrit de complexité moyenne d'au moins 3000 mots.</li> <li>Produire un texte oral planifié de complexité moyenne de 5 minutes.</li> </ol>	<p><b>Communicationnel</b> Interprétation d'information factuelle sur l'humour et formulation de commentaires sur celle-ci; expression d'une opinion relativement à une situation ou à un texte comique;</p> <p><b>Lexical</b> Vocabulaire et expressions idiomatiques: exploration du champs lexical de l'humour (adjectifs, substantifs, verbes, adverbes de degré).</p> <p><b>Grammatical</b> Les parties du discours; révision des temps de verbe du mode indicatif; règles générales de l'accord du participe passé avec <i>avoir</i> et <i>être</i>.</p> <p><b>Notionnel</b> L'École nationale de l'humour et le Festival <i>Juste pour rire</i>. Les incontournables : Louis-José Houde, André Sauvé, Chapleau, <i>Têtes à claques</i>, François Pérusse, etc. Les humoristes de la relève.</p>	<p><b>Étude</b> du vocabulaire et des notions grammaticales présentées en classe et dans les documents de référence.</p> <p><b>Préparation</b> des contrôles périodiques par le biais d'<b>exercices</b> de vocabulaire et de grammaire en lien avec les notions abordées en classe.</p> <p><b>Lecture</b> (ou visionnement) de documents portant sur les thèmes étudiés en classe + <b>réponses</b> à des <b>questions de compréhension</b> portant sur les idées principales et secondaires de ceux-ci. (Les URL des documents non distribués en classe seront affichées sur l'intranet.)</p> <p><b>Lecture</b> annotée du contenu de Vigneault, pages 175 à 268.</p> <p><b>Rédaction d'un premier jet</b> d'un texte critique (destiné à des lecteurs étrangers) sur un numéro humoristique. (La liste sera établie par le professeur).</p> <p><b>Révision et correction</b> du texte ci-haut à la lumière des commentaires de l'enseignant et avec prise en compte des notions de vocabulaire et de grammaire vues dans le module 3.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 14 et 15

Participation au débat et examen portant sur le module 3

## SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Exercices d'expression et/ou de compréhension orales avec formulation de réponses courtes ou à choix multiples	Au laboratoire ou en classe, individuellement ou en équipe, d'une durée variant de 30 à 50 minutes	1, 2 et 4	Semaines 2,3,4,6,7,8,9,11,12,13,14.	15%
Contrôles de grammaire et de vocabulaire	En classe, individuellement, d'une durée variant de 5 à 10 minutes	1, 2, 3, 4	Semaines 3, 7, 12, 14	10 %
Rédactions	Première version individuellement, à la maison. Version définitive en classe après une correction faite par le professeur, avec consultation du manuel de cours et les outils de référence usuels.	4	Semaines 4, 7 et 12	15 %
Examen portant sur le module 1 : volets compréhension orale et écrite	Individuel, en classe, d'une durée de 75 minutes	1 et 3	Semaine 5	10 %
Exposé 1 : présentation d'une région du Québec et de ses principaux attraits	Individuel, en présence des autres étudiants du groupe, d'une durée maximale de 2 minutes	1	Semaine 10	5 %
Examen portant sur le module 2 : volets compréhension orale et écrite et production écrite	Individuel, en classe, d'une durée de 90 minutes	1, 2, 4	Semaine 10	15 %
Exposé 2 :		1	Semaine 14	5%
Examen portant sur les modules 1,2 et 3 : volets compréhension orale et écrite et production écrite	Individuel, d'une durée maximale de 50 minutes	1, 2, 3, 4	Semaine 14 ou 15	25 %

**TOTAL : 100%**

## CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

### (2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

### (4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

[www.collegeem.qc.ca/biblio](http://www.collegeem.qc.ca/biblio)

CRD de l'ÉNA :

[www.ena.collegeem.qc.ca/crdena](http://www.ena.collegeem.qc.ca/crdena)

## MATÉRIEL DE COURS OBLIGATOIRE

Vigneault, Guillaume, *Chercher le vent*, Boréal Compact, Montréal 2003

### OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉS :

Un dictionnaire analogique de poche : le *Larousse Maxipoche* plus ou le *Robert Micro*.

Pour un répertoire de différents dictionnaires en ligne :

[http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm)

L'étudiant recevra une liste exhaustive de références en ligne dès la première rencontre de la session.

## POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.collegeem.qc.ca](http://www.collegeem.qc.ca). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## RÈGLES DÉPARTEMENTALES

- A.**
1. La présence aux cours est obligatoire.
  2. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
  3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.
  4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.
  5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro de cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
  6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
  7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
  8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
  9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
  10. Pour réussir le cours l'étudiant devra avoir obtenu **60 % ou plus à l'examen final** (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final le total obtenu doit être de 60 % ou plus) **ainsi** qu'une **moyenne générale de 60 %**.
- B.** L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption.